

LICENCES BASKET 2023/2024



Pour reprendre la pratique du basket dès la rentrée, il est temps de préparer votre licence...

➤ Planning des entraînements par catégorie :

PLANNING AGBB SAISON 2023 - 2024					
<u>LUNDI</u>		17h30 - 19h U11M (2013-2014)	19h - 20h30 U15M (2009-2010)	20h30 - 22h30 LOISIRS	
<u>MARDI</u>		17h30 - 18h45 U7 (2017-2018)	19h - 20h30 U17M (2007-2008)	20h30 - 22h30 SM1 (Régional 3)	
<u>MERCREDI</u>	16h - 17h30 U13F (2011-2012)	17h30 - 19h U9M (2015-2016)	19h - 20h30 U13M (2011-2012)	19h - 20h30 SF (Pré-Régional Fem)	
<u>JEUDI</u>		17h30 - 19h U11F (2013-2014)	19h - 20h30 U15F (CTC + DPT) (2009-2010)	20h30 - 22h30 SM2 (DM2)	
<u>VENDREDI</u>		17h30 - 19h U9F (2015-2016)	19h - 19h45 U15M	19h45 - 20h30 U15M + U17M	20h30 - 21h15 U17M + Jeunes seniors
<u>SAMEDI</u>	9h - 22h30 : JOURNEE MATCHS				
<u>DIMANCHE</u>	8h - 17h30 : -> MATCHS	18h00 - 19h30 BASKET MAMAN			

➤ Tarif des licences 2023-2024

COTISATION ANNUELLE LICENCES AGBB SAISON 2023-2024	
CATEGORIE	Tarif
U7 année de naissance 2017-2018	110 €
U9 année de naissance 2015 ou 2016	120 €
U11 : année de naissance 2013 ou 2014	120 €
U13 : année de naissance 2011 ou 2012	130 €
U15 : année de naissance 2009 ou 2010	130 €
U17M : année de naissance 2007 ou 2008	140 €
U18F : année de naissance 2006-2007-2008	140 €
SENIORS : année de naissance 2005 et avant	180 €
LOISIR / BASKET MAMAN : à partir de 18 ans	120 €

Pour le règlement des licences, nous acceptons toutes les possibilités (chèques, espèces, chèques vacances, coupons sport...), avec échelonnement possible des encaissements.

Pass'Sport reconduit en 2023 : une aide de 50 € pour les jeunes, sous réserve d'être éligible à l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF.

De plus, pour les enfants habitant à Genlis : un Pass Sport Loisir et Culture de 15 € ou 30 € à aller chercher en Mairie de Genlis.

ASSURANCE :

(facultative si attestation d'assurance scolaire fournie, couvrant le sport en club en dehors des jours et heures d'école)

Option A au prix de **3 €** (convient à tous)

Option A+ au prix de **3,50 €** (capital supplémentaire en cas d'invalidité accidentelle)

Option B au prix de **9 €** (adaptée aux salariés - avec indemnités journalières en cas d'ITT)

Option B+ au prix de **9,50 €** (capital supplémentaire en cas d'invalidité accidentelle)

➤ Inscription 2023-2024

Les demandes de licence ne se font plus au format papier mais uniquement de manière dématérialisée. **Une pré-inscription sur internet est nécessaire.**

- **1ère étape** : Cliquer sur le lien de renouvellement que vous avez reçu par mail (vérifier dans vos spams) ou sinon à défaut nous adresser un mail à l'adresse agbb.inscription@gmail.com afin de nous confirmer votre souhait de vous inscrire/réinscrire, en nous indiquant les coordonnées du licencié :
 - Nom
 - Prénom
 - Date de naissance
 - Téléphone
 - Adresse mail : qui sera utilisée par le Club et la Fédération de Basket pour le traitement de la licence (*privilégier l'adresse mail d'un parent plutôt que celle de l'enfant*) Pour les familles, vous pouvez nous faire un seul mail avec la liste des personnes à inscrire.
- **2ème étape** : Après vérification faite par le Club, vous recevrez un **mail de pré-inscription**, contenant le lien vous permettant de saisir votre demande de licence.
Au préalable, nous vous recommandons de préparer les éléments qui vous seront demandés :
 - **Certificat médical** : En cas de 1^{ère} inscription ou si le renouvellement est nécessaire.
Attention : la mention « **basket en compétition** » est obligatoire
 - **Photo « d'IDENTITE »** : récente à télécharger (pas de plage, ni de mer en fond merci !!!).
 - **Justificatif d'assurance** : si vous ne prenez pas celle proposée par la Fédération (et que vous n'avez pas déjà souscrit l'assurance de la FFBB en 2021).
- **3ème étape** : **Saisir votre licence via le lien reçu.**
Attention de bien vérifier les informations à chaque étape !
Dans la partie « JE SOUHAITE », cochez correctement vos choix : ils détermineront votre licence, et ce que vous aurez ou non le droit de faire au sein du club.
- **4ème étape** : **Régler le coût de votre licence au club.**
Votre licence ne sera validée que lorsque nous aurons eu l'**intégralité** de votre règlement (avec encaissement échelonné si besoin, auquel cas bien penser à noter les dates aux dos des chèques).
- **5ème étape** : Après vérification des éléments de licence saisis et de votre règlement, la **licence sera validée.**

Vous recevrez la **e-licence** par mail de la FFBB.

RAPPEL IMPORTANT : Le règlement de la licence doit nous être remis pour la validation

L'Etat reconduit le **Pass'Sport** : une **aide de 50 € pour les enfants de 6 à 18 ans**, sous réserve d'être éligible à l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF.

Pour les enfants habitants Genlis : Le CCAS de Genlis offre un Pass'Sport Loisir et Culture de **15 € ou 30 €**, à aller chercher en Mairie de Genlis.

Pour le **règlement des licences**, nous acceptons toutes les possibilités (chèques, espèces, chèques vacances, coupons sport, pass'sport...), avec échelonnement possible de l'encaissement des chèques.

L'équipe de l'AGBB se tient à votre disposition pour toute précision :

Odile MARY (secrétaire) au 07 86 27 23 57

Stéphane RUIN (responsable sportif) au 06 81 23 26 42

Jérôme GRANDJEAN (salarié) au 07 85 54 77 07